

Rayonnements ionisants et suivi individuel de l'état de santé par le médecin du travail


Médecins

EN PRÉSENTIEL Réf. 25b004


28 h
Jusqu'à 20 personnes


Se référer au devis

Formation qui permet d'intégrer les bases physiques et physiologiques des rayonnements ionisants afin d'adapter le suivi individuel et la surveillance dosimétrique des salariés. Les stagiaires appréhenderont les sources d'exposition en milieu de travail, les modalités de protection et l'étude des postes de travail. Cette formation est conforme à l'arrêté du 6 août 2024.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Mettre à jour ses connaissances concernant les bases pratiques physiques et biologiques des rayonnements ionisants nécessaires à la compréhension de la réglementation et à l'évaluation des risques radiologiques.
- Mettre en œuvre les moyens de protection et de prévention et connaître les modalités face à une surexposition.
- Intégrer les nouveautés réglementaires du décret du 21 juin 2023.

Programme

- Rappels de physique nucléaire et base de radiobiologie et grandeurs dosimétriques :
 - La physique et les effets biologiques des rayonnements ionisants.
 - Les sources et les modalités d'exposition en milieu de travail.
 - Sources d'exposition professionnelle aux RI avec les sources associées dans les différents secteurs d'activité:
 - La surveillance dosimétrique des salariés.
 - L'utilisation de SISERI selon les modalités du décret du 23 juin 2023.
 - Les modalités de protection contre les rayonnements ionisants.
 - Étude des postes exposés aux rayonnements ionisants : zonage des locaux et classement des salariés.
 - Dispositif renforcé pour le suivi des travailleurs exposés :
 - Les missions et responsabilités réglementaires du médecin du travail relatives aux radiations ionisantes.
 - L'aptitude médicale et le suivi renforcé.
 - Exemples d'incidents d'exposition des salariés.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

ANIMATION
 Médecin du travail spécialisé
 en radioprotection

DÉROULEMENT
 ➢ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION
 ➢ Supports de cours inclus.
 ➢ Tests de positionnement.
 ➢ Évaluation des acquis :
 autoévaluations, quiz,
 analyses de cas, etc.
 ➢ Évaluation à froid.


 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR